

Claude-Nicolas Le Cat ou de la notoriété médicale au XVIIIème siècle *

par Gérard HURPIN **

Il est généralement admis que Claude-Nicolas Le Cat, chirurgien, a réalisé, dans quelques domaines de son art, des avancées décisives en dépit du poids de présupposés métaphysiques qui embarrassaient encore la médecine de son temps. Pourtant, à considérer les choses avec recul, il est impossible aujourd'hui de ne pas adhérer aux conclusions énoncées en 1968 par le professeur Lépine à son sujet : "à partir de l'observation clinique généralement précise et bien faite, obnubilé qu'il est par les idées aristotéliennes, il n'aboutit à aucune déduction qui éclaire la pathogénie ou la thérapeutique". Quant à ses recherches sur les méninges, le même auteur écrit : "ce n'est qu'une précision anatomique dont il ne peut apprécier ni les significations embryologiques ni les conséquences physiologiques" (1). Le constat est précis, net, sévère.

Ce fut ainsi que, deux cents ans après la naissance de Le Cat, Pierre Lépine eut le courage de déchirer le voile en montrant les limites d'une œuvre que la mémoire médicale rouennaise n'avait cessé de célébrer depuis que la veuve et le gendre du chirurgien eurent commencé à nourrir le culte de son souvenir. La Révolution, toute pénétrée de dévotion envers les grands hommes, donna son nom à cette rue qui, descendant des hauteurs de Rouen, aboutit à la Seine après avoir longé l'hôtel-Dieu et la demeure où résida Le Cat.

Voilà posée en termes très simples la question que nous allons essayer de résoudre, en nous gardant d'entrer dans le domaine propre de la médecine. Elle se formule ainsi : "comment se fait-il qu'un apport scientifique assez faible ait nourri une renommée aussi durable ?". En d'autres termes, nous allons examiner quelques aspects de la carrière de Le Cat afin d'étudier les facteurs qui concourent à la naissance et à la consolidation d'une réputation médicale indépendamment de la valeur scientifique qui la fonde.

Le Cat lui-même reconnut que ses origines familiales l'aidèrent à entrer de plain pied en chirurgie, ce qui lui évita les faux pas ordinaires à ceux qui ne sont pas intro-

* Comité de lecture du 17 juin 2000 de la Société française d'Histoire de la Médecine.

** Maître de conférences à l'Université de Picardie - Jules Verne, Membre de l'Académie de Rouen, 16 chemin de la Planquette, 76130 Mont-Saint-Aignan.

duits dès leur jeune âge dans le milieu où ils sont appelés à poursuivre leur carrière. Il déclara dans son *Traité des sensations* : “La chirurgie m’était une espèce de patrimoine ; elle m’était offerte par ceux à qui je dois le jour” (2). On sait que son père, Claude Le Cat, praticien à Blérancourt en Picardie, avait été l’élève de Georges Mareschal, l’un des grands restaurateurs de la dignité professionnelle des chirurgiens, et que sa mère comptait parmi ses proches ascendants un chirurgien de la reine Anne d’Autriche (3).

Lorsqu’en 1731, Le Cat obtint l’office de survivancier de chirurgien en chef de l’hôtel-Dieu de Rouen, on peut dire que grâce à Georges Mareschal, la chirurgie était devenue une discipline conquérante. En peu de temps, elle pouvait se flatter d’avoir guéri ou au moins soulagé trois maladies : la pierre, la cataracte et la fistule anale. Ceux qui la pratiquaient alors gagnèrent ainsi de la considération, au prix de bien des difficultés, il est vrai. Leur savoir-faire se dégagait du domaine roturier des arts mécaniques pour entrer dans celui des arts libéraux. Cette évolution s’accomplit dans un laps de temps qui correspond à peu près à l’étendue de vie de Le Cat, c’est-à-dire de 1700 à 1768. La création de l’Académie de chirurgie, en 1731, fit époque dans cette évolution qu’on peut considérer comme à peu près achevée en avril 1752 quand fut enfin publié l’honorable statut des chirurgiens de province (4).

Ainsi, Claude-Nicolas Le Cat embrassa une carrière qui ne cessait de conquérir des positions de plus en plus avantageuses. Il était pour ainsi dire happé par un tourbillon ascensionnel mais, non content de se laisser porter par ce mouvement, il voulut le diriger, à l’échelon régional tout au moins. Le Cat s’était établi en 1729 à Rouen comme chirurgien de l’archevêque La Vergne de Tressan qui fut son protecteur, mais pour peu de temps car ce prélat mourut le 18 avril 1733 (5). Cette fonction lui mit, comme on dit, le pied à l’étrier en l’introduisant dans les milieux influents de la société rouennaise. Comment était-il entré en relations avec un si haut personnage, si bien situé en cour ? On ne le sait pas positivement, mais on peut y voir raisonnablement les effets de la protection de Bernard Potier de Gesvres, marquis de Blérancourt, seigneur du bourg picard où exerçait son père. Dès ce moment, bien des portes s’ouvrirent, celles du chapitre cathédral, par exemple, qui l’autorisa à se livrer à des expériences sur la chute des corps (6). En diverses occasions, décisives ou critiques de sa vie scientifique, il reçut le soutien sans réserve du Premier Président du Parlement de Rouen, Geoffroy-Macé Camus de Pontcarré, en fonctions de 1726 à 1757 (7). Ce haut magistrat intervint en 1736 près du maire et des échevins de la ville pour qu’ils acceptent de louer à l’hôtel-Dieu un local situé au-dessus de la porte Bouvreuil où devaient avoir lieu les démonstrations d’anatomie. Trois ans plus tard, Pontcarré fit en sorte que le procureur du roi fût débouté de ses requêtes contre Le Cat tendant à faire cesser les dissections dont les inconvénients troublaient le voisinage. Plus grave : on fit peser sur Le Cat le soupçon de violer les sépultures pour se procurer les cadavres nécessaires à ses expériences ; l’affaire fut étouffée (8). Ce fut encore Pontcarré qui usa de son influence pour faire part à la toute récente Académie de chirurgie des mérites de Le Cat dans ses opérations de la taille. Enfin, le Parlement lui accorda une gratification de deux mille livres “pour l’encourager à soutenir l’école chirurgicale qu’il a établie à Rouen” (9). Le corps de ville, quant à lui, paya les frais d’impression d’un de ses mémoires portant sur les soins à apporter aux plaies de guerre (10). Le couronnement de ce *cursus honorum*, comme on l’entendait sous l’Ancien Régime, fut l’obtention de lettres de noblesse acquises sous le patro-

nage du duc de Montmorency-Luxembourg, gouverneur de Normandie (11). En l'état actuel de la documentation, on ne voit comme personnages influents qui n'aient pas prêté leur concours à Le Cat que l'intendant La Bourdonnaye, pourtant son confrère à l'Académie, et le successeur de son défunt protecteur le nouvel archevêque, Saulx-Tavannes, que certains académiciens traitaient d'*ostrogoth mitré* dans le secret de leur correspondance (12).

Talentueux, entreprenant, infatigable et fort d'appuis offerts sans réserve par des hommes en place soucieux du bien public, tel apparaît Le Cat dès son entrée au commencement de sa longue carrière normande. Cela lui aurait suffi pour accomplir un parcours professionnel utile et honorable, mais il nourrissait de plus hautes ambitions : il espérait découvrir quelque vérité décisive dans cette discipline toute récente qui fixait alors l'attention du monde savant et qu'on pourrait appeler la physique, si ce n'est la mécanique, de l'être humain. tout entier, qu'on considère son corps aussi bien que son âme.

Ce fut du haut de la chaire professorale qu'il commença à se faire entendre et, peut-être parmi les premiers, il pressentit qu'on pourrait désormais acquérir de l'autorité intellectuelle par le professorat, non plus celle qu'offrait l'enseignement universitaire traditionnel – plutôt sclérosé – mais bien celle qui s'obtiendrait désormais au moyen de leçons destinées à un public plus étendu que celui des étudiants. Encore fallait-il dessiner les contours d'un tel enseignement d'un genre tout nouveau. Nous allons en fixer les grandes lignes.

Avant tout, de la publicité, ce terme étant pris dans son acception la plus générale. On sait bien que jusque là, les leçons d'anatomie ainsi que les démonstrations chirurgicales se déroulaient à huis clos ainsi qu'il avait été convenu au terme d'une transaction intervenue le 4 mai 1709 entre le Collège des médecins et la Communauté des chirurgiens de la ville de Rouen (13). Le Cat rompit cette clôture. Il admit le public à assister à certaines de ses dissections à partir du mois de décembre 1736 (14). Jusque là, la science avait été refermée sur elle-même ; voici qu'à grand bruit elle demandait l'appui de l'opinion publique, démarche qui n'était pas sans danger puisqu'elle exposait au risque de répandre, près d'un auditoire diversement préparé, plus d'opinions confuses que d'idées justes. L'important, c'est de bien voir qu'avec Le Cat, la chirurgie, d'ésotérique qu'elle était, devenait exotérique. Voici son témoignage à ce sujet : “Ces premières leçons publiques étaient pour la ville de Rouen une nouveauté qui parut affecter tous les citoyens. Outre les gens de l'art, les curieux de la nature de tous les états vinrent en foule remplir mon amphithéâtre. Le beau sexe même honora mes démonstrations de son empressement à les entendre... Cet aimable cortège ne m'abandonna pas dans les leçons de physique expérimentale que je fis plusieurs années après” (15).

Il est certain que ces cours eurent du succès et que l'idée vint d'en ouvrir dans des matières autres que l'anatomie et la physique. L'Académie de Rouen, définitivement formée en 1744, favorisa ce mouvement éducatif et Le Cat prêta son amphithéâtre au peintre Descamps qui y dispensa des leçons de dessin. Ainsi, à côté des universités et des collèges, auxquels étaient réservées les disciplines traditionnelles, s'ouvraient des cadres nouveaux de diffusion des connaissances ; ils étaient destinés à recevoir un large public qui les remplit bien volontiers. Observons que Le Cat fut à la pointe de ce type d'enseignement qui n'avait plus tant pour substance la lecture commentée des anciens

auteurs que l'observation de la nature et les conclusions qu'on peut en tirer suivant la méthode préconisée dès 1620 par le chancelier Bacon dans son *Novum organon*. En matière d'enseignement, on sait positivement que Le Cat ne dissociait pas ses cours de ses propres recherches si bien que la nécessité d'exposer ses découvertes à un public étendu et divers l'amenait à remanier et à rectifier sans cesse les notes préparatoires de ses cours qui, indéfiniment modifiés et repris, finissaient par se transformer en livres, traités et mémoires dont la rédaction définitive pouvait être de beaucoup postérieure à l'intuition qui leur avait donné naissance. De là provient la difficulté à laquelle on se heurte dès qu'on veut établir une chronologie fine des écrits de Le Cat et de leurs différents états où abondent les repentirs en dépit du ton péremptoire si caractéristique de notre auteur qu'il ne serait pas déplacé de ranger parmi ceux qui créèrent le type que nous appelons aujourd'hui l'*enseignant-chercheur*.

Le Cat accueillit et instruisit plus d'un étudiant étranger, il n'est pas indifférent de le remarquer quand on se donne pour objet l'étude d'une notoriété. Par un fait qu'on a maintes fois constaté sans pourtant bien l'expliquer, dès qu'un organisme est pourvu de rameaux internationaux, il gagne en vigueur et renforce son autorité. On relève que Le Cat eut pour pensionnaires britanniques Chalmers et Fenwick en 1754 et l'Ecossois Read comme auditeur en 1766 (16). Un de ses anciens pensionnaires, écossais lui aussi, nommé Gordon, devenu chirurgien militaire en Italie, lui fit part d'observations faites par lui sur une malade de ce pays D'une manière générale, ce serait un travail très instructif que de dresser la carte des correspondants étrangers de Le Cat ; y figureraient les Pays-Bas autrichiens, la Grande-Bretagne, la Prusse ainsi que les villes d'Erlangen, Edimbourg, Zurich et Rome sans même parler d'un grand nombre de localités françaises de toute taille, l'ensemble formant comme autant de points sur la carte de l'Europe des Lettres.

Autant peut-être qu'à la chaire professorale, pourtant conquise de haute lutte, ce fut à la tribune des Académies que Le Cat espéra obtenir la renommée. A la fin de sa vie, il était membre d'au moins dix de ces sociétés ; quatre de France : Rouen, Paris où il était correspondant et de l'Académie de Chirurgie et de celle des Sciences, Lyon enfin ; six de l'étranger : Londres, Berlin, Bologne, Madrid, Porto et Saint-Pétersbourg. Les Académies étaient alors dans tout l'éclat de leur jeunesse et il était difficilement concevable de se faire une place dans les lettres, les sciences et les arts en dehors de leur patronage parce qu'on y trouvait des protecteurs et qu'il s'y nouait des liens de société propres à démultiplier, par échanges, confrontations et comparaisons, l'apport scientifique de chacun. Ces réseaux étaient assez puissants tant pour distribuer les éloges aux productions de l'esprit qui allaient en leur sens que pour jeter le discrédit ou le silence sur celles qui ne leur convenaient pas (17).

Les Académies rassemblaient de la documentation de première qualité sur toutes sortes de sujets. Elles subventionnaient la tenue de cours publics. Elles contribuaient à l'augmentation des connaissances par le commerce d'idées qui s'établissait entre leurs membres. En décernant des prix, très recherchés des candidats, elles donnaient du lustre à des œuvres qui correspondaient à leurs vues et assuraient ainsi la publicité des mémoires qui avaient rallié leurs suffrages. Les autorités constituées surveillaient avec discrétion l'activité de ces compagnies qui, par leurs statuts, étaient érigées en corporations de droit public suivant les règles de l'organisation juridique de l'ancienne France.

Les établir, aussi bien que modifier leurs règlements supposait des démarches délicates et des combats feutrés dont le retentissement, tout atténué qu'il est, donne à penser qu'ils ont été assez rudes. Les académiciens formaient ce qu'on appelle un *milieu* et, comme tel, nécessairement un lieu de conflits en dépit d'une certaine unité de vues qui régnait chez eux ; elle tient en quelques mots et dérive de la conviction que le sort de l'humanité peut être indéfiniment amélioré par l'application des arts et des sciences.

Le Cat, guidé par un sens très sûr de la stratégie sociale, partit bientôt à la conquête de ces Académies. A peine installé à Rouen, il participa aux concours organisés par la toute récente Académie de chirurgie et obtint des prix ou accessits décernés par cette compagnie en 1732, 34, 35, et 38 ; c'était de la sorte s'y faire un nom et il y fut associé en 1739 comme correspondant régnicole, titre qui lui fut également décerné par l'Académie des Sciences (18). Le Cat poussa la manie du concours jusqu'à l'indélicatesse ; il lui fut en effet reproché d'avoir participé subrepticement à celui qu'organisa l'Académie de Chirurgie en 1755 alors qu'il en était membre (19) !

Son grand dessein consista à fonder un semblable établissement en la ville de Rouen. Depuis 1730, il y existait une simple société académique qui cultivait surtout les sciences naturelles. Il s'agissait de la transformer en une académie de plein droit. Par lettre du 11 janvier 1740, Le Cat sollicita le vieux Fontenelle d'accorder son appui à cette entreprise dont l'autre artisan était Cideville, conseiller au parlement de Rouen, correspondant et ancien condisciple de Voltaire (20). Malgré les réticences soupçonneuses de l'archevêque, Saulx-Tavannes, l'Académie reçut ses lettres patentes de fondation en juin 1744. Le Cat put alors y déployer tout à son aise une prodigieuse activité scientifique.

Cette Académie, dont il fut le nerf sa vie durant, Le Cat la considéra toujours comme son domaine réservé. Tout donne à penser que ce qui, au sein de cet établissement, ne portait pas son empreinte ou n'avait pas reçu son agrément, l'indisposait prodigieusement. Il ne s'en cachait guère : aussi ses aigreurs et ses bouderies rendirent assez pénibles plus d'une séance de cette jeune compagnie. Le Cat se montra pointilleux quand il fut question d'introduire quelques modifications dans le fonctionnement de l'Académie ; homme d'Ancien Régime, sur ce point au moins, les plus petits écarts aux règlements éveillaient son esprit contentieux et suscitaient en lui des réactions disproportionnées à l'objet qui les avait causées. N'alla-t-il pas jusqu'à soumettre à l'arbitrage du ministre Bertin un léger sujet de friction que d'autres académiciens, de nuance plus radoucie, comme Cideville, eussent réglé à l'amiable (21) ?

Parlons net : Le Cat entendait conserver la haute main sur cette compagnie pour laquelle il ne ménageait ni son temps ni ses ressources pécuniaires, pourtant assez limitées. Introduire des hommes de confiance à l'Académie était le moyen le plus sûr de s'y ménager une clientèle faite d'associés qui ne prissent pas de libertés envers les directions intellectuelles tracées par le maître de Rouen. Les choses n'en allaient que mieux s'il parvenait à placer des hommes à lui dans la commission des prix ; c'est ainsi qu'on voit parmi ceux qui furent chargés d'examiner, à l'Académie de Rouen, le mémoire de Le Cat sur la taille, l'un des médecins de l'hôtel-Dieu, Pinard et Thibaut chirurgien, tous deux nécessairement proches de leur patron (22).

Notons bien qu'en matière de recrutement, Le Cat ne prenait en considération ni les origines sociales, ni le degré de formation, ni les opinions religieuses des candidats :

seule comptait pour lui la direction scientifique suivie par eux. Tout ce qui tenait à la théorie du mécanisme semble avoir trouvé grâce à ses yeux. C'est ainsi que nous le voyons recommander avec son acharnement coutumier l'admission d'un certain Lucas, hydraulicien autodidacte, soupçonné de plus d'être janséniste dans une compagnie qui ne l'était pas. Coexistaient donc chez lui, d'une part le gardien intransigeant des statuts et privilèges de son Académie – en ce sens, il était homme d'Ancien Régime – d'autre part, le promoteur des talents d'où qu'ils vinssent ; par ce côté, il annonçait les temps nouveaux.

Il faut aussi considérer l'Académie comme un très important dépôt de documentation scientifique et littéraire, dont les collections s'enrichissaient grâce aux libéralités de donateurs parmi lesquels figure Le Cat lui-même. Il y établit de ses propres deniers un cabinet de physique, indispensable à ses cours et démonstrations, étant implicitement entendu qu'il se réservait la haute main sur les ressources documentaires de l'Académie (23). Le souci de contrôler l'accès à la documentation s'étendait à de tout autres disciplines que celles qu'il était chargé d'enseigner et, s'il ne s'appropriait pas positivement des documents recueillis par l'historien Clérot relatifs à l'occupation de la Neustrie par les Normands, il les garda pour son usage éventuel. Il est juste toutefois d'ajouter qu'il les communiqua à Bréquigny qui commençait à peine alors sa carrière de très grand érudit (24). Le Cat fit quelques incursions dans l'écriture de ce que nous appellerions l'histoire du temps présent. Dès 1751, il essaya de composer une histoire de la toute récente Académie de Rouen ; elle n'avait pas encore accompli sa septième année. Cet essai n'aboutit qu'à une pièce filandreuse, à un morceau tâtonnant d'histoire, pourtant déjà dans l'esprit du *Tableau philosophique des progrès de l'esprit humain* que Condorcet rédigea quarante-trois ans plus tard. Pourquoi Le Cat s'était-il aventuré sur ce terrain dangereux ? – peut-être parce qu'il avait eu vent très tôt du terrible coup de boutoir que Jean-Jacques Rousseau venait de porter à la philosophie des Lumières et qu'il en avait tout de suite apprécié le danger ; peut-être aussi parce qu'il savait qu'un avantage décisif revient toujours à celui qui le premier est parvenu à écrire l'histoire, ou d'une suite d'événements, ou d'une institution, parce que ceux qui viennent après lui sont presque toujours contraints de marcher sur ses pas ou, s'ils ont le dessein de le réfuter, de se placer sur un terrain qui leur a été désigné où ils ont difficilement l'avantage. Etre le premier à écrire une histoire, c'est fixer une tradition, c'est insuffler aux générations qui suivent l'esprit qui a inspiré les fondateurs de l'établissement dont on retrace l'évolution et, si l'on figure parmi ceux-là, c'est immanquablement faire son apologie. Le Cat remania par deux fois ce mémoire, sans plus de succès, aussi ce texte resta manuscrit (25). Ainsi, Le Cat régentait d'une main de fer la vie scientifique de l'Académie.

Il fut heureux pour cette compagnie que son autre mentor, celui qui exerçait son ascendant sur la classe des Lettres, alors que Le Cat occupait le secrétariat à la classe de Sciences, eût été l'irénique Le Cornier de Cideville. L'autorité intransigeante du chirurgien lui valut les inimitiés de plus d'un membre qui se plaignirent *in petto* de son despotisme (26) et plus d'une épigramme tourna en dérision sa manie de donner à corps perdu dans les toquades scientifiques du moment. Ainsi, Cideville, dans une lettre à Fontenelle, railla spirituellement, en citant Horace, le dessein qu'avait nourri Le Cat, à l'instar de Vaucanson, de construire un homme-machine, projet qui n'aboutit à aucun résultat (27). Le chirurgien, dans son Académie, savait passer outre et ne manifesta

jamais son humeur que par un peu de bouderie expressive. L'essentiel était sauf : il contrôlait la pensée médicale et scientifique rouennaise et sa compagnie finançait quelques-unes de ses publications, juste compensation des sacrifices pécuniaires qu'il consentait pour elle.

D'autres académies couronnaient, elles aussi, ses travaux : celle de Berlin qui en 1753 décerna un prix à son traité *De l'existence, de la nature et des propriétés du fluide des nerfs*, celle de Toulouse en fit de même en 1757 envers son *Traité de l'ouïe* (28). De nombreuses compagnies savantes, françaises aussi bien qu'étrangères firent des mentions élogieuses de ses recherches, notamment une importante société savante d'Edimbourg (29). En 1763 fut fondée une académie à Porto ; Le Cat figura parmi les premiers associés étrangers de cette compagnie, ce qu'il ne manqua pas de faire savoir par la voix de la toute récente presse périodique rouennaise (30).

En effet, Le Cat posséda comme d'instinct la capacité de se servir de tous les relais de notoriété qui s'offraient à lui. Ce fut au moyen d'affiches qu'il fit savoir dès 1739 qu'il ouvrait ses cours en s'y donnant les titres de docteur et de professeur, ce qui lui fut reproché. Appelé à Lille en 1755 pour y exercer son art, sa venue y fut précédée d'affiches rédigées en des termes qui lui valurent les réprimandes de l'Académie de chirurgie. Elle se déclara "froissée que M. Le Cat se fût comporté comme le font les charlatans et les batteurs de campagne..." (31). A la vérité, dans cette affaire, il n'était pas entièrement responsable du tapage qui avait entouré son voyage ; cela avait été plutôt le fait du magistrat de Lille.

Quand une presse périodique eut été créée à Rouen en 1762 sous le nom d'*Annonces, affiches et avis divers de Haute et Basse Normandie*, Le Cat s'empressa d'y apporter ses contributions sous forme de lettres, observations et appels à correspondance scientifique (32). Or, écrire dans un journal, revient presque nécessairement à entrer en conflit avec lui à un moment ou à un autre et notre académicien-chirurgien de reprocher aux journalistes : "*leurs préventions et injustices*". Citons-le plus amplement : "Ecrit-on contre le provincial, quelque connu qu'il soit, à moins qu'il n'ait quelque liaison étroite avec le journaliste, on se garde bien de faire part de son ouvrage... On fait plus ; le provincial répond, on n'insère point sa réponse dans les journaux. Eh, messieurs, tâchez de croire que les hommes de province ne sont pas une espèce particulière subalterne !" (33).

Il n'est pas jusqu'aux éclats du conflit qui ne contribuent à la notoriété et un des moyens les plus assurés de faire du bruit dans les milieux scientifiques était de susciter et d'entretenir des polémiques. Habilement conduites, elles amenaient à l'esclandre dont le seul mérite était d'attirer l'attention du public sur les contendants.

Le Cat ne conçut pas, semble-t-il, de recherches scientifiques qui ne fût accompagnée de diatribes avec d'autres savants livrés aux mêmes genres d'études (sauf, peut-être, dans son *Cours d'ostéologie*). Etablir une vérité, selon lui, ne pouvait se faire sans combattre en même temps toutes les erreurs supposées de ses adversaires. Il entra dans cette voie dès l'âge de dix-neuf ans lors de la parution de ses notes de physique publiées dans le *Journal de Verdun* ; il s'en prenait alors à un certain M. de Saint-Aubin, dont il prétendait réfuter la théorie des marées (34).

En 1736, l'abbé Mariotte, de l'Académie des Sciences, éleva quelques objections contre les conjectures de Le Cat sur les causes du flux et du reflux de la mer ; dans sa

réponse, le jeune physicien qualifia la docte compagnie de “boîte d’insectes de la république des lettres”. On s’étonne, à la vérité, que dans la société si polie du XVIII^e siècle de tels propos aient pu être tenus ; rares chez les gens de lettres, ils n’étaient toutefois pas étrangers aux hommes de science. En effet, les disciplines, encore peu sûres de leurs principes et de leurs méthodes, avaient vite fait de s’enfermer dans des systèmes compliqués et fragiles dont ceux qui les avaient conçus étaient incapables d’en sentir ou le faible ou le faux et, par suite, ne recevaient bien souvent les objections que comme des offenses faites à leur intelligence.

La vigueur des polémiques se comprend mieux si l’on se rappelle que dans les incertitudes indissociables des grands mouvements d’idées, les protagonistes se disputaient la primauté des découvertes ou ce qu’on se plaisait à faire passer pour tel. Ainsi, pendant la dizaine d’années qui va de 1740 à 1750, Le Cat s’employa à réaliser un homme-machine ou, si l’on veut, un automate. A ce sujet, Cideville lui écrivait le 7 novembre 1740 : “Vous travaillez...à votre homme artificiel ; il ne faut pas laisser à M. de Vaucanson la gloire d’idées qu’il aurait empruntées de vous” (35).

Ce fut toutefois avec les chirurgiens que les conflits furent incessants, soit qu’ils fussent exprimés par des invectives, soit qu’ils se fussent déguisés sous les dehors de débats cauteleux. J’en vois une première trace dans une controverse qui opposa Le Cat à Francoeur et dont l’objet m’est inconnu. Francoeur y est qualifié de rien moins que de “calomniateur convaincu” (36). D’autres chirurgiens croisèrent le fer avec notre auteur : Andouillé, Falconnet, Puzos, jusqu’à Quesnay lui-même, chirurgien du roi, mais nulle querelle ne fut plus âpre que celle qu’il soutint contre le Frère Côme à propos de l’opération de la taille – sujet qui a été traité par le professeur Grise –. L’affaire fut portée devant l’Académie de chirurgie et Le Dran, l’un de ses oracles, eut à en connaître. Il ne trancha pas entre les deux adversaires ; de là des relations désormais assez fraîches entre le chirurgien rouennais et cette compagnie (37).

L’ardeur combative de Le Cat ne s’apaisa pas dans sa vieillesse ; il échangea, avec plus ou moins d’aigreur, ses vues avec le médecin Bordeu, l’un des collaborateurs de l’*Encyclopédie* (38). Il entra aussi dans une querelle ouverte avec le physiologiste zurichois Haller et son élève Zinn (39). On conserve à Zurich sept lettres de Le Cat à Haller ; on ignore si ce savant à la réputation bien établie, quoiqu’il se fût toujours tenu à l’écart des audaces du courant philosophique, accepta de s’engager sur les terrains où aurait voulu l’entraîner Le Cat qui, décidément, dans sa rage de combattre et de convaincre, n’hésitait jamais à s’en prendre à plus fort que lui comme le montre sa tentative de réfutation du discours *Si le rétablissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs* que J.-J. Rousseau avait adressé à l’Académie de Dijon en 1750. On sait en quel sens Rousseau trancha la question ; on sait aussi combien son paradoxe piqua et étonna son temps. Le Cat fut sincèrement indigné d’entendre affirmer que les arts et les sciences, loin d’améliorer la moralité publique, tendaient au contraire à les corrompre. Il rédigea deux réfutations où, contrairement au philosophe de Genève, il affirma sa foi en la perfectibilité du genre humain ; écoutons-le : “l’espoir de contribuer au bonheur général de la société, comme au mien propre, d’être plus utile et agréable aux autres et à moi-même et être enfin meilleur que la nature seule ne m’avait formé, est le motif qui m’a soutenu jusqu’ici dans l’étude des sciences et des arts” (40). Les amis de Le Cat, eux-mêmes, furent bien forcés d’admettre que ses réfutations mal-

adroites, rédigées ligne contre ligne, furent sans portée, faute d'avoir pénétré dans toutes leurs conséquences les raisons si éloquemment produites par Rousseau. Le Cat, le 24 octobre 1752 en appela à Voltaire en lui envoyant ses *Observations...sur le discours de l'Académie de Dijon* (41). Nous ne savons pas le cas que fit de cette pièce l'auteur des *Lettres anglaises* pourtant engagé au premier chef dans le combat contre les conceptions de Jean-Jacques. On admettra avec Robert Troude "qu'en s'attaquant à Rousseau, Le Cat avait un peu présumé de ses forces...ses réactions contre le *Discours* sont celles d'un bon serviteur de la science qui croit, comme la plupart de ses contemporains, au progrès universel des Lumières et d'un honnête bourgeois qui craint pour l'avenir de ses privilèges" (42). Rousseau, Frère Côme, Haller...que d'énergie dépensée par Le Cat dans ses combats de plume ! Toutes ces diatribes ont sans doute beaucoup fait pour asseoir en son temps sa renommée. Ont-elles beaucoup profité à la qualité du débat intellectuel ? Mais une telle question n'a jamais retenu les adeptes de la littérature militante.

De Voltaire, Le Cat attendait sans doute la consécration littéraire, scientifique et philosophique qui lui eût permis d'accéder aux premiers rangs de l'autorité intellectuelle. L'a-t-il obtenue ? A-t-il atteint ce but ultime, terme de tant d'efforts ? – Je ne le crois pas, mais la question mérite examen. De loin en loin, Le Cat soumettait quelques-uns de ses travaux à l'appréciation de Voltaire. Dans ses réponses, l'auteur de *Candide* situait les recherches du chirurgien à la place qu'il leur assignait dans le vaste mouvement d'idées auquel il donnait l'impulsion et dont il contrôlait les développements. Une première lettre de Voltaire à Le Cat, datée du 15 avril 1741, est une leçon de prudence scientifique ; elle commence par ces mots : "Monsieur, si vous vous appliquez seulement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système..." (43). Vingt-quatre ans après, le 26 mars 1765, le patriarche de Ferney écrivait au Rouennais, dont il venait de recevoir le *Traité de l'existence, de la nature et de la propriété du fluide des nerfs* : "Je vous regarde non seulement comme un excellent physicien, mais comme un très grand philosophe" (44), simple compliment sans grande portée ou approbation de recherches dont les conclusions venaient sans doute à l'appui de la psychologie de tendance empiriste, voire matérialiste, tellement en honneur en ce temps-là ? Plus riche de sens encore est l'ultime lettre de Voltaire à Le Cat qu'on date de 1767 ou de 1768. Dans ce très beau texte, le philosophe répondait-il exactement au chirurgien ? Ne lui faisait-il pas plutôt part des méditations que ce dernier envoi lui avait inspirées ? A la vérité, c'est une page de grande élévation sur les causes premières que la théologie avait en vain cherché à connaître et qui demeurent au fond inaccessibles à l'esprit humain (45). En somme, il était réservé à l'intelligence supérieure de Voltaire de révéler à Le Cat le sens, la portée et les limites de son œuvre puisque le chirurgien, absorbé dans ses combats sur un théâtre somme toute réduit, n'avait pu, sans le secours lointain de cette haute autorité, dégager les lignes de force de ses propres recherches. Je crois que ce fut ce dernier obstacle, je veux dire cette incapacité à se juger soi-même, cette nécessité d'en référer à plus illustre que soi qui l'empêcha, en dernière analyse, d'accéder au très grand magistère intellectuel auquel il n'avait cessé de se croire appelé.

Son application peu commune au travail, sa capacité à épouser l'esprit de son temps et à couler son action dans les moules les plus nouveaux proposés par le siècle avaient fait sa force, mais le tourbillon d'une activité intense et multiforme l'avait empêché

d'exercer cette faculté supérieure qui consiste à considérer ses propres travaux *sub specie aeternitatis*. S'il avait pu s'en montrer capable, nul doute que Le Cat aurait obtenu, non pas cette notoriété qu'on ne lui dénia pas et qu'il avait conquise au prix de bien des labeurs et de quelques excès de zèle, mais bien cette gloire apaisée qui ne s'obtient que par des dépassements qu'il ne put accomplir. N'est ce pas ce que constata l'éloge équivoque que fit de lui le secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie, Louis, quand il écrivit: "Peu d'hommes se sont occupés du soin de leur réputation avec autant de zèle et d'ardeur que M. Le Cat" (46).

NOTES

- (1) LEPINE P. - Claude Nicolas Le Cat et son temps. *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1968, p.42.
- (2) LE CAT C. N. - *Traité des sensations*. Paris, 1767-1768, t. I, p. XIV.
- (3) VETTER T. - *Claude-Nicolas Le Cat, 1700-1768*, mémoire couronné par l'Académie de Rouen en 1968 ; exemplaire multigraphié, 106 p., p. 9. - BERTEAU P. - Claude-Nicolas Le Cat, chirurgien rouennais, 1700-1768. *Revue médicale normande*, t. X, n° 10, p. 743-822. Je dois beaucoup à la consultation de ces deux travaux ; références y seront faites à plusieurs reprises ; il sera alors simplement fait mention du nom de l'auteur.
- (4) "Statuts et règlements pour les chirurgiens des provinces...", avril 1752, in *Recueil des édits, déclarations, lettres patentes... du roy registrées en la cour du parlement de Normandie*, Rouen, 1755, p. 510-538.
- (5) Louis La Vergne de Tressan, membre du Conseil de conscience en février 1721, fut nommé archevêque de Rouen le 14 février 1724. ANTOINE M. - *Le gouvernement et l'administration sous Louis XV*, Paris, 1978, p. 150.
- (6) VETTER, p. 48.
- (7) Sur cet important personnage, CAUDE E. - *Le parlement de Normandie, 1499-1999*, s.l.n.d. (1999), p. 174-175 et, par une réunion d'auteurs, *Du parlement de Normandie à la cour d'appel de Rouen, 1499-1999*, Rouen, 1999, *passim*.
- (8) VETTER, p.21. BERTEAU, p. 798.
- (9) LE CAT. *Traité des sensations*, *op. cit.*, t. II, p.IX.
- (10) VETTER, p. 54.
- (11) Selon "l'éloge de M. Le Cat" paru dans le *Mercure de France*, avril 1769, p. 151-171, des lettres de noblesse auraient été octroyées à Le Cat en janvier 1761. Le docteur Vetter, p. 87 les date de janvier 1747, à juste titre semble-t-il. Pièces justificatives aux Arch. S.-Mme C 1563, C 2310 et C 2329. Les armoiries de Le Cat sont reproduites dans BERTEAU, *art. cit.*, pl.h.t.
- (12) Dans une lettre adressée le 11 novembre 1753 à Cideville, l'abbé Yart qualifiait l'archevêque de Rouen, Saulx-Tavannes, successeur de Tressan, d'"ostrogoth mitré". TOUGARD A. - *Documents concernant l'histoire littéraire du XVIIIe siècle...*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie, 1912, t. I, p. 141.
- (13) AVENEL A. - *Le collège des médecins de Rouen*, Rouen, 1847, p. 171-178.
- (14) VETTER, p. 21 ; BERTEAU, p. 797
- (15) LE CAT. - *Théorie de l'ouïe*, 1768, p. X-XI.
- (16) Dans ses écrits médicaux, Le Cat fait de nombreuses mentions de ses correspondants dont il fournit les titres et précise quelquefois comment il est entré en relations avec eux.
- (17) ROCHE D. - *Le siècle des Lumières en province, académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris et La Haye, 1978, 2 vol.
- (18) LEPINE P. - Claude Nicolas Le Cat, *art. cit. sup. note 1*
- (19) VETTER, p. 78.

- (20) TOUGARD A. - *Documents concernant l'histoire littéraire...*, op. cit. passim. BESTERMAN T. - *The complete works of Voltaire, Correspondance*, t.85-132, Genève, 1968-76, passim. Voir passage important sur Cideville dans CAUDE E. - *Le parlement de Normandie...*, op. cit. p. 160-161.
- (21) TOUGARD, *Documents...*, op. cit., t.II, p. 194.
- (22) LE CAT. - *Recueil de pièces concernant l'opération de la taille*, Rouen, 1752, XXVIII-451 p. Il apparaît que ce livre fut soumis à l'examen de Thibaut, chirurgien, directeur de l'Académie de Rouen et de Pinard, médecin de l'hôtel-Dieu, professeur de botanique au Jardin des plantes. Pinard fut aussi directeur de l'Académie. TOUGARD, op. cit., t.I, p. 194.
- (23) Ibid., t. I, 158.
- (24) Ibid., lettre du 31 décembre 1751, t. I, p. 263.
- (25) Histoire manuscrite de l'Académie par Le Cat, revue en 1764-1765, *Archives de l'Académie de Rouen*, liasse A 2, en dépôt à la Bibl. mun. de Rouen. BURCKARD F. et BOUHIER C. - *Répertoire des archives de l'Académie...de Rouen (1744-1990)*. Luneray, 1994, 91 p.
- (26) Lettre de l'abbé Guérin à Cideville, 17 février 1746 dans TOUGARD, op. cit., t. II, p. 129-130. Autre témoignage d'animosité : Yart à Cideville, t. I, p. 125 et, du même au même, p. 130.
- (27) Lettre de Cideville à Fontenelle du 15 décembre 1744, TOUGARD, op. cit. t. I, p. 52-54.
- (28) La *Théorie de l'ouïe* de Le Cat forme le troisième et dernier tome de son *Traité des sensations et des passions en général et des sens en particulier*. Achievé en 1757 et primé par l'Académie de Toulouse, ce livre ne parut que dix ans plus tard, un an avant la mort de l'auteur.
- (29) Une importante école psychologique se forma à Edimbourg vers la fin du XVIIIe siècle. Ne devrait-elle pas quelque chose à la lecture et à la discussion des œuvres de Le Cat ?
- (30) TOUGARD, op. cit., t. II, p. 130, note n°1.
- (31) VETTER, p. 74, d'après Archives de l'Académie royale de chirurgie, carton 4, conservé à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine. Les archives de l'ancienne Académie de chirurgie ont été répertoriées par SALEM Y., thèse n° 624, Paris, 1967, 2 vol. dactylographiés.
- (32) *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie* ; ce journal a commencé à paraître le 4 juin 1762. Le Cat y lança un appel à contributions le 25 juin de la même année. On lui doit un autre article dans le même périodique le 8 juin 1764.
- (33) LE CAT, *Recueil de pièces concernant l'opération de la taille*, XXVIII-451 p., p. 157-159.
- (34) VETTER, p. 48.
- (35) TOUGARD, op. cit., t. I, p. 123. DOYON A. et LIAIGRE L. - *Vaucanson, mécanicien de génie*, Paris, 1966, 557 p.
- (36) Le Cat avait été vivement attaqué par Francoeur ; il se défendit de même. Lettre de Pinard à Cideville, TOUGARD, op. cit., t. I, p. 218.
- (37) LE DRAN H.F. - *Suite du parallèle des différentes manières de faire l'extraction de la pierre*, Paris, 1756, 97 p.
- (38) Diderot, dans *Le rêve de d'Alembert* (1769), place fictivement Bordeu au chevet du mathématicien supposé malade pour les besoins de la fiction. Bordeu collabora à l'*Encyclopédie*. Les *Œuvres philosophiques* de Diderot, éditées par P. Vernière (Paris, Garnier, 1964) recourent en grande partie les sujets d'études de Le Cat. En 1748, Diderot avait rédigé une brochure intitulée *Lettre au chirurgien Morand sur les troubles de la médecine et de la chirurgie*. Cela seul suffirait à indiquer l'influence des progrès de la chirurgie sur la philosophie et l'anthropologie du temps. La chirurgie et l'anatomo-physiologie forment un des socles sur lequel s'édifièrent la psychologie et la philosophie de ce milieu du XVIIIe siècle.
- (39) VETTER, p. 41. LE CAT, *Traité de l'existence, de la nature et des propriétés du fluide des nerfs et principalement de son action sur le mouvement musculaire*, Berlin, 1765, 331 p., pl. Dans un mémoire relatif à l'irritabilité hallérienne composé en 1770 que présenta J.-P. Housset à l'Académie de Dijon, il était question de "renverser le système de M. Le Cat... qu'il importait beaucoup de ne pas laisser répandre".

- (40) LE CAT, *Réfutation du discours du citoyen de Genève...*, Londres, 1751, nouvelle édition, XII-132 p., p. VIII.
- (41) VOLTAIRE. *The complete works*, éd. Besterman, *op. cit.*, t. 97, p. 215.
- (42) TROUDE R. - Le Cat, critique de Jean-Jacques Rousseau dans *Revue des sociétés savantes de Haute-Normandie*, juil. 1956, p. 77-81.
- (43) VOLTAIRE..., éd. Besterman, t. 91, p. 469.
- (44) *Id.*, t. 112, p. 483.
- (45) *Id.*, t. 116, p. 516. MARGRY A. - Un correspondant de Voltaire, le chirurgien Le Cat dans *Comptes rendus du comité archéologique de Senlis*, 1906, Senlis, 1907, 4e série, t. IX, p. 315. (non consulté). L'ouvrage de CLOGENSON J. - *Des relations de Voltaire avec les académies et particulièrement avec l'Académie de Rouen*, 1849, mentionné par Fr. Burckard, m'est demeuré inaccessible.
- (46) Eloge de Le Cat par Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie.

RÉSUMÉ

Claude-Nicolas Le Cat (1700-1768), ou de la notoriété médicale au XVIII^e siècle.

Quelles ont été les raisons de l'incontestable notoriété dont a joui Le Cat tout au long de sa carrière ? Bien sûr, son extrême habileté de chirurgien, alors que la valeur scientifique de ses recherches semble maintenant assez mince.

D'abord, il fut protégé par d'importants personnages tels que l'archevêque de Rouen ou le Premier Président du Parlement de Normandie. Il fonda la nouvelle école de chirurgie de Rouen dont le succès fut tout de suite considérable et populaire. Elle attira des étudiants de Grande-Bretagne et d'Allemagne qui ramenèrent chez eux la gloire de leur maître. Il fut aussi l'un des fondateurs de l'Académie de Rouen en 1744. Il en fit bientôt sa propre tribune. Il appartint à neuf académies : trois en France et six à l'étranger. Pour gagner en popularité, il s'engagea dans une vive polémique dirigée contre Jean-Jacques Rousseau. Il fut l'un des correspondants estimés de Voltaire.

Peut-être que la notoriété de Le Cat eut sa principale cause dans son adresse à se servir des tribunes fournies par le Siècle des Lumières : les académies, l'enseignement, tout autant que la jeune presse périodique française.

SUMMARY

Claude-Nicolas Le Cat (1700-1768), or about medical notoriety in the Eighteenth century.

What have been the reasons of Le Cat's incontestable notoriety all his life long ? Of course, his utmost skilfulness as a surgeon although the scientific value of his researches seems now rather poor.

First of all, he has been protected by important personages, such as the archbishop of Rouen and the Premier Président du Parlement de Normandie. He founded the new Rouen school of surgery, the success of which was immediately considerable and popular ; that school attracted students from Great-Britain and Germany who brought home their master's glory. He was also one of founders of the Académie de Rouen (1744), which he soon made his own tribune. He belonged to nine Academies, three in France and six abroad. In order to get popularity, he engaged himself into an impetuous polemic against J.-J. Rousseau. He was one of Voltaire's esteemed correspondents.

Perhaps Le Cat's notoriety was chiefly due to his skilfulness in using the tribunes provided by the Century of Enlightenment : academies, teaching as well as the young french periodic press.